

CONSEIL GENERAL DE MARACON



DECISIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU 23 MAI 2023

Les points 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour ont été acceptés

Il s'agit de :

Point 4 : Préavis municipal No 01/2023 : Comptes 2022:

Après avoir pris connaissance du préavis de la Municipalité et entendu le rapport de la commission de gestion, le Conseil Général a décidé d'**approuver à l'unanimité les comptes 2022, qui se clôturent avec un solde positif de 25'189.65 CHF.**

Point 5 : Rapport de gestion 2022:

Après avoir pris connaissance du préavis de la Municipalité et entendu le rapport de la commission de gestion, le Conseil Général a décidé d'**approuver à l'unanimité le rapport de gestion 2022 .**

Point 6 : Préavis municipal No 02/2023 : Demande de crédit complémentaire au budget 2023 de CHF 17'000.00 pour l'achat de tables pour la salle villageoise :

Après avoir pris connaissance du préavis de la Municipalité et entendu le rapport de la commission de gestion, le Conseil Général a décidé d'**approuver à l'unanimité la demande de crédit .**

Point 7 : Préavis municipal No 03/2023 : Demande de crédit de CHF 33'000.00 pour la création d'un WC à côté de la déchetterie :

Après avoir pris connaissance du préavis de la Municipalité, entendu le rapport de la commission de gestion et refusé la motion de Mme CARRERA Maelia, le Conseil Général a décidé d'**approuver la demande de crédit à la majorité (pour : 25 voix / contre : 5 voix / abstentions : 12 voix)**

Maracon, le 12 juin 2023, au nom du Conseil Général

Le Président :
Samuel Blanc



La Secrétaire:
Débora Degen